



Programme
Alimentaire
Mondial

PAM



Save the Children



HEA SAHEI
household economy approach
analyse de l'économie des ménages



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

Numéro du Rapport : 04

PAYS : SENEGAL

Codification :

Date de l'analyse: du 02 au 04 Novembre 2016

Période couverte par l'analyse : Novembre 2016 à août 2017

RESUME EXECUTIF

La session d'analyse des résultats HEA pour les profils qui ont été réalisés dans les zones de moyens d'existence 3, 6, 10, 11, 12, et 13 s'est déroulée du 02 au 04 novembre 2016, à l'hôtel ONOMO,. Les membres du groupe de travail HEA ont effectivement réalisé cette analyse.

L'analyse des données des paramètres clés de chaque zone de moyens d'existence fait ressortir un déficit de protection des moyens d'existence dans les groupes socio-économiques des Pauvres et Très Pauvres au niveau des départements de Matam et Kanel dans la région de Matam.

Dans le département de Matam, le déficit est de 5% et 21% dans les groupes des pauvres et des très pauvres respectivement soient environ 65393 personnes affectées. A Kanel, le déficit affecte 48874 personnes dans les groupes socio-économiques pauvres et très pauvres. Au total 114268 personnes seront affectées

Le déficit survient durant les mois de juillet, août et septembre 2017 chez les pauvres.

Les ménages très pauvres sont affectés par le déficit dès le mois de novembre 2016 dans les deux départements.

Ce déficit est consécutif principalement à la baisse notable de la production agricole sous pluies, notamment le mil et le sorgho, dans la région de Matam. Dans cette zone, la saison des pluies a connu des pauses pluviométriques assez longues (plus de 10 jours). Aussi, les cultures ont été surtout affectées par l'arrêt précoce des pluies (environ à la mi-septembre).

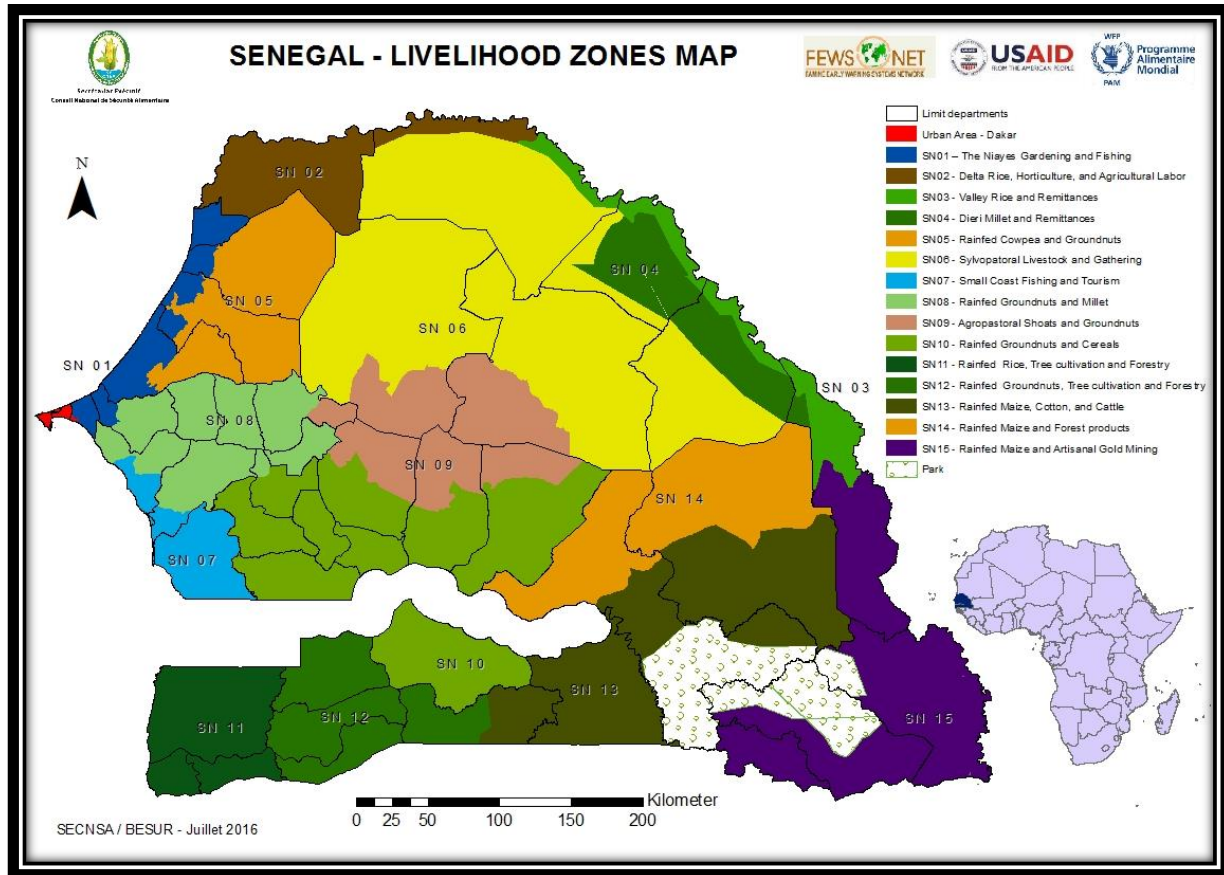
Pour les départements de Matam et Kanel, il est également enregistré une baisse sévère des transferts monétaires issus de l'émigration et des revenus tirés de l'auto-emploi comme les constructions en comparaison à la situation de référence.

L'analyse n'a pas révélé de déficit au niveau des départements de Ranérou, de Tambacounda, dans les zones de moyens d'existence n°11 (départements de Bignona, Ziguinchor, Oussouye), n°12 (département de Bounkiling, Kolda et une partie de Sédhiou, Goudomp) et dans les départements de la zone de moyens d'existence SN 10. Dans ces zones, la production agricole globale est satisfaisante c'est-à-dire égale ou supérieure à celle enregistrée lors de la situation de référence.

Les données prévisionnelles des productions ont été utilisées pour les besoins de cette analyse.



I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE



Zone de Moyen d'Existence SN3 : Il s'agit de la zone couvrant une partie de la vallée du fleuve Sénégal et couvre les départements de Matam, de Kanel et une partie de Podor et de Bakel. C'est la zone par excellence des transferts. La production agricole est moyenne à faible. Elle permet une couverture de 22 à 58% des besoins des populations selon les groupes socio-économiques. On y distingue 3 systèmes de cultures : le système de cultures irriguées, celui de cultures sous pluies et celui de cultures de décrue. La production agricole est assez diversifiée, et, est tirée de l'irrigation, de la décrue et de la culture sous pluies. Les principales productions agricoles tirées de l'irrigation concernent le riz et le maïs, le sorgho et le mil sont des produits sous pluies, le niébé, la patate douce et le sorgho sont cultivés en décrue. L'agriculture est familiale. En cultures irriguées, les producteurs utilisent des tracteurs des charrues, des herbes pour le travail du sol. Elles sont pratiquées dans des périmètres irrigués villageois (PIV) où la superficie par exploitant varie entre 0,25 et 0,75 ha (source: SAED). Les cultures irriguées sont pratiquées durant l'hivernage, en contresaison froide et rarement en contresaison chaude à cause de la grande chaleur dans la zone. L'agriculture de décrue et sous pluies est plus manuelle et utilise des outils traditionnels. L'année de référence va d'octobre 2010 à septembre 2011.

Zone de Moyen d'Existence SN6 : La ZME N°6 correspond en grande partie à la zone sylvo-pastorale avec une prédominance de l'élevage. L'élevage est extensif et se caractérise par sa mobilité ; le cheptel est dominé par les ovins, les ovins et les caprins. Elle couvre principalement les départements de Linguère et de Podor où la pluviométrie moyenne varie entre 200 et 400mm par an. Il y est aussi pratiqué une agriculture familiale sous pluies sur de petites superficies. Les principales productions agricoles concernent le mil et le l'arachide sous pluies. La production agricole permet de satisfaire les besoins caloriques des ménages entre 20 et 33%. L'année de référence s'étend d'octobre 2010 à septembre 2011.

Zone de Moyen d'Existence n°10 : Dans la zone de moyens d'existence n° 10, la production agricole est dominée par la culture des céréales sèches et de l'arachide. Le mil est la principale céréale cultivée, ces spéculations sont cultivées sur les sols ferrugineux tropicaux hydromorphes et halomorphes. La consommation de la propre production permet aux ménages de couvrir au moins 27% de leurs besoins caloriques.

Zone de Moyen d'Existence SN11 : Il s'agit de la zone couvrant les départements de Ziguinchor, de Bignona d' Oussouye, de Goudomp et de Sédhiou. La pluviométrie y est importante et oscille en général entre 900 et 1200 mm en moyenne par an. L'agriculture est pluviale. Le riz est la principale culture de la zone. Les autres productions sont l'arachide, le maïs ; l'arboriculture reste dominée par l'anacarde. La production de fruits est remarquable et diversifiée avec des volumes importants de mangues et d'oranges. L'agriculture est en grande partie manuelle. Quelques producteurs utilisent des paires de bœufs pour une agriculture attelée. La main d'œuvre est familiale. Selon les groupes socio-économiques, la production agricole assure 23 à 57% des sources de nourriture des ménages. L'année de référence couvre la période allant d'octobre 2012 à Septembre 2013.

Zone de Moyen d'Existence SN12 : La pluviométrie est importante et oscille en général entre 800 et 1000 mm. La production agricole est diversifiée et relativement importante. Les principales cultures sont le maïs, le riz, le mil, le sorgho, l'arachide et le coton. La production d'anacarde et de mangues est également importante. La mécanisation et l'utilisation des intrants agricoles sont favorisées par les appuis apportés à la culture du coton par la SODEFITEX. La production agricole assure entre 44 et 66% de la couverture des besoins en nourriture des différents groupes socio-économiques. L'année de référence va d'octobre 2012 à Septembre 2013.

Zone de Moyen d'Existence SN13 : Dans cette zone, la production agricole est

Principales productions



Dans la ZME N°3, les revenus des ménages proviennent principalement des transferts, de l'agriculture, de la vente du bétail et cela pour tous les groupes socio-économiques. Mais ce sont les Nantis qui en tirent les plus de revenus. Le petit commerce procure également des revenus surtout aux Nantis et aux Moyens. Le travail agricole et les constructions procurent des revenus notamment aux catégories des Très Pauvres et Pauvres.

Dans la ZME N°6, les revenus des ménages proviennent essentiellement de la vente du bétail et du lait et de ses sous-produits. Les revenus procurés aux groupes des Nantis et Moyens sont beaucoup plus important que ceux des très Pauvres et Pauvres. Les Très Pauvres et Pauvres tirent l'essentiel de leur revues de l'exploitation forestière (vente de bois de chauffe et de charbon) et le travail agricole.

Dans la ZME n°10, les revenus des ménages aisés et moyens proviennent essentiellement de la vente de l'arachide et des produits dérivés de l'arachide (ngogne, tourteaux, pâte d'arachide). Les ménages pauvres et très tirent leurs revenus du travail occasionnel de construction et de l'artisanat.

Au niveau de la ZME N°11, les revenus de tous les groupes socio-économiques sont procurés principalement par la vente de l'anacarde des mangues, du vin de palme et des porcs. Mais les Nantis et les Moyens en tirent davantage en comparaison avec les Pauvres et les Très Pauvres. Les Pauvres et les Très Pauvres tirent l'essentiel de leurs revenus du travail agricole (labours, sarclo-binage, récolte et battage) mais aussi du travail artisanal avec les balais tirés des feuilles des palmiers à huile et les produits de la vannerie (paniers, sacs etc.) à base des feuilles de rôniers.

Dans la ZME N°12, les revenus sont procurés essentiellement par la vente de l'arachide et du coton. Les Nantis et les Moyens qui ont des superficies et des productions plus importantes en tirent davantage que les Pauvres et les Très Pauvres. Les ventes du bétail et de la volaille sont des sources de revenus relativement importantes pour tous les groupes socio-économiques. Les autres sources de revenus sont la vente du bois de chauffe et du charbon surtout pour les Pauvres et les Très Pauvres.

Dans la ZME N°13, les revenus des Nantis et des Moyens proviennent principalement de la vente de la production agricole, du bétail et du charbon de bois. Les groupes des Très Pauvres et Pauvres tirent des revenus modestes de la vente de la production agricole, du bétail, du bois de chauffe et du charbon de bois mais aussi du travail agricole.

Sources de Revenus

Bétail	<p>L'effectif du cheptel est assez important dans les différentes ZME, notamment dans la ZME N°6. Il se compose essentiellement de petits ruminants mais le nombre de bovins et volaille est relativement important. La vente des petits ruminants et de la volaille contribuent pour beaucoup à la sécurité alimentaire des ménages pour tous les groupes socio-économiques.</p> <p>Dans la ZME N°11, on rencontre l'élevage de porcs qui intéresse tous les groupes socio-économiques.</p>
Les principaux chocs	<p>Les chocs les plus récurrents les différentes ZME concernent principalement la baisse des productions agricoles, le déficit fourragers et les inondations, les feux de brousse, la baisse des transferts, la flambée des prix et les oiseaux granivores ainsi que les mouches. Dans les deux ZME N°3, les chocs les plus fréquents auxquels les populations sont confrontées sont : les oiseaux granivores et la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie. Les inondations causées par la crue du fleuve Sénégal et la baisse des transferts d'argent sont également des chocs subis par les ménages de cette ZME. En plus des chocs climatiques et les oiseaux granivores notés dans la ZME N°3, la ZME N°6 est confronté aux feux de brousse qui ravagent annuellement des d'importantes superficies de pâturages. Dans les ZME N°11 et n°12 qui correspondent à une grande partie de la région de la Casamance naturelle, les différents groupes socio-économiques sont confrontés également à la mouche des fruits du manguier, à l'antracnose et la forte variabilité du prix de l'anacarde. En plus de ces chocs, les populations des différentes ZME restent confrontées à la hausse des cours mondiaux des céréales, qui demeure un choc récurrent, notamment lors de la période de soudure. Dans la ZME 10 on note un appauvrissement des sols qui impacte les rendements à l'hectare des différentes productions agricoles.</p>

II- LES SCENARIOS DEVELOPPES

Le scénario développé repose sur une hypothèse de hausse des prix des denrées de base (mil, sorgho, maïs) période de soudure (juin à août). Au cours de cette période, du fait de l'installation tardive de l'hivernage dans la région de Matam, de la modicité des offres des produits locaux (céréales, légumineuses) dans les marchés ruraux et de la forte demande, il s'en suivra un renchérissement des prix ; le marché sera inévitablement tendu.

III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1- Période de couverture de l'analyse

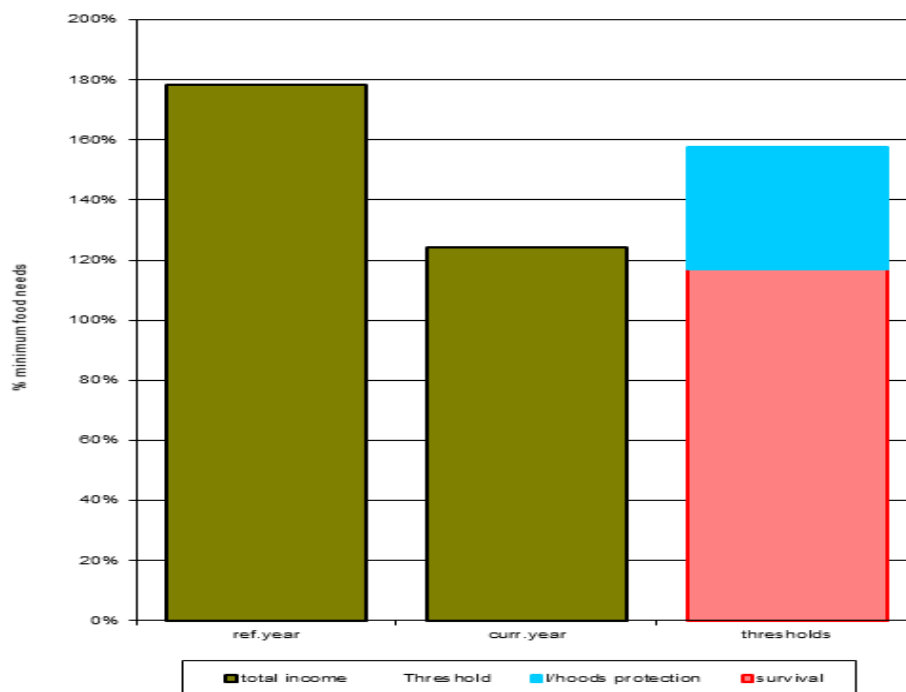
L'analyse couvre l'année de consommation en cours, d'octobre 2016 à septembre 2017. La période de soudure est caractérisée par l'épuisement des stocks issus de la production agricole de la plupart des producteurs, les prix élevés des différents produits de base (mil souna, maïs, sorgho, arachide) et une érosion des revenus issus de la vente de la production agricole et des produits de la cueillette. Par conséquent la situation alimentaire des ménages est relativement difficile.

3.2- Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par district

L'analyse des paramètres clés fait ressortir un déficit de protection des moyens d'existence au niveau du groupe socio-économique des Très Pauvres et des pauvres dans les parties Dièri des départements de Matam et Kanel dans la région de Matam. Au total 114268 personnes sont concernées par le déficit de protection des moyens d'existence.

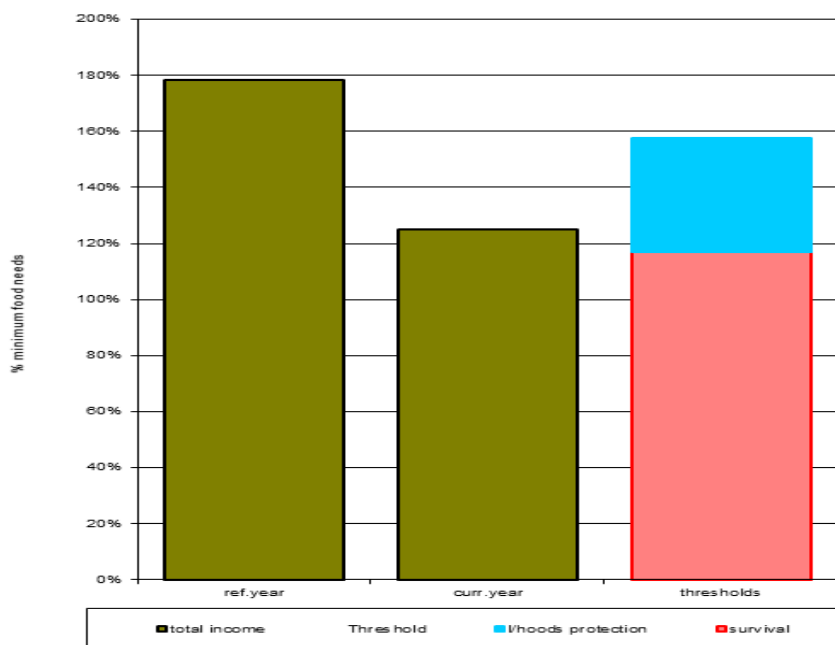
Dans le Dièri de Matam, le déficit de protection des moyens d'existence chez les Très Pauvres et les pauvres est respectivement de -21% et -4%. Il affecte 65.393 personnes, Il est dû principalement à la baisse des productions de sorgho (-84%) et de mil (-23%). A cela s'ajoute les baisses des transferts monétaires (-20%) et des revenus tirés de travail occasionnel (-32%) en comparaison à l'année de référence.

Graphique 1 : Déficit des Moyens de Protection à Matam



Dans le Dièri de Kanel, le déficit affecte 48.874 personnes, Il est causé principalement par la baisse de la production agricole (mil et maïs) par rapport à l'année référence. Cette baisse est consécutive à la mauvaise pluviométrie.

Graphique 2 : Déficit des Moyens de Protection à Kanel



L'analyse n'a pas révélé de déficit au niveau des départements de Ranérou, de Tambacounda, des zones de moyens d'existence N°11 (départements de Ziguinchor et Bignona) et N°12 (départements de Bounkiling et Goudomp, et une partie des départements de Sédhiou, et Kolda).

Dans le sud du pays, cette situation favorable s'explique par la hausse de la production de riz (+200%) dans les départements de Oussouye et Ziguinchor et une augmentation de 64% du prix de l'anacarde de l'année en cours par rapport à l'année de référence. La vente de l'anacarde une des deux sources de revenus les plus importantes dans les départements de Ziguinchor, Oussouye et Goudomp dans la zone N°11. Les revenus tirés de l'anacarde sont également important dans la zone N° 12. Cette hausse importante du prix de l'anacarde s'explique par la spéculation consécutive au blocage du produit par le gouvernement de la république de Guinée Bissau, ce qui entraine une baisse de l'offre sur les marchés.

Par ailleurs, dans les départements de Kolda, Ziguinchor et Sédhiou, la production d'arachide de cette année a augmenté par rapport à la situation de référence grâce à une augmentation des superficies

emblavées. Dans le département de Sédhiou, la hausse de la production de sorgho, de riz, et de maïs s'explique par l'augmentation des superficies emblavées qui passe de 561 ha en année de référence à 151 529 ha pour l'année en cours.

Dans le département Tambacounda l'absence de déficit de protection des moyens d'existence s'explique la hausse de la production agricole notamment celle du maïs (+44%), mil (+57%), arachide (+44%) par rapport à la situation de référence. Même si la production de sorgho a sensiblement baissé (-23%).

Dans le bassin arachidier, la zone SN 10, l'absence de déficit s'explique par la hausse des productions de maïs (+200%) en moyenne dans les départements de la zone. On note un léger renchérissement du prix de l'arachide par rapport à l'année de référence

IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Comme indiqué ci-dessus, l'analyse des paramètres clés a fait ressortir un déficit de protection des moyens d'existence dans les Départements de Matam et Kanel. Ce déficit est observé dans la partie Diéry desdits départements. Il concerne les groupes socio-économiques des Très Pauvres et des Pauvres.

Département	période de déficit	Groupe socio-économique	Niveau du déficit		Nombre de personnes concerné
			Déficit de survie	Déficit de protection des moyens d'existence	
Kanel	novembre 2016 à sept 2017	Très Pauvres	0 %	21%	36657
	Juillet, Août et Septembre	Pauvres	0%	04%	12214
Matam	novembre 2016 à sept 2017	Très Pauvres	0 %	21%	48657
	Juillet, Août et Septembre	Pauvres	0%	04%	16736
Total					114268

L'analyse n'a pas révélé de déficit au niveau des départements de Ranérou (ZME 6), de Tambacounda (ZME 13), des zones de moyens d'existence N°11 (départements de Ziguinchor, Oussouye et une partie des départements de Sédhiou et Goudomp), N°12 (départements de Bounkiling, Kolda et une partie des départements de Sédhiou, Goudomp) et N°10 (région de Kaolack et Kaffrine).

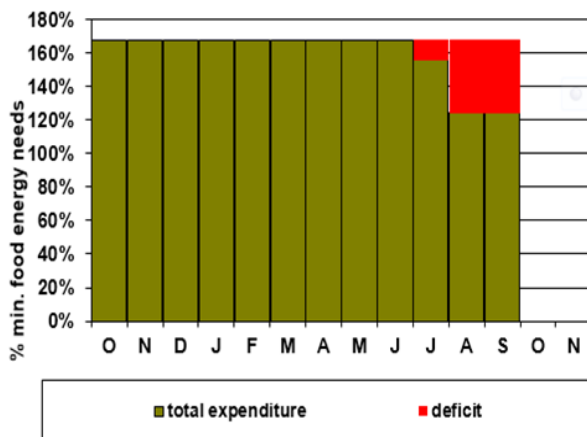
V- SAISONNALITE DES DEFICITS

[Il s'agit à ce niveau de faire une analyse de la saisonnalité de la consommation et des dépenses. Veuillez à mettre en exergue les périodes de déficits.]

Le déficit de protection des moyens d'existence des ménages Pauvres pour les départements de Kanel et Matam correspond à période de juillet, août et septembre. Pour les ménages Très Pauvres ce déficit devient chronique, il commence dès le mois de novembre jusqu'au mois de septembre 2016.

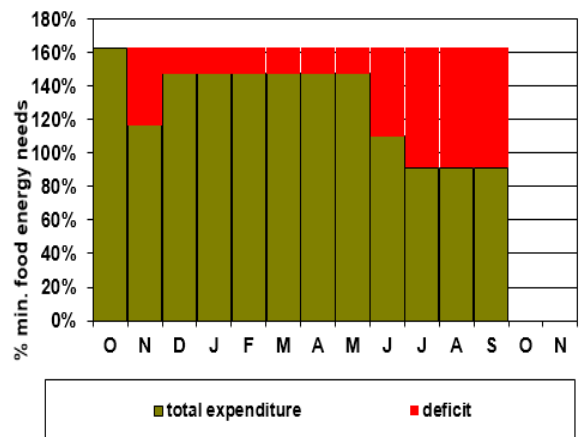
Seasonal Expenditure (Food+Cash)

District: Matam
Livelihood Zone: MTD
Household type: P



Seasonal Expenditure (Food+Cash)

District: Matam
Livelihood Zone: MTD
Household type: VP



VI- OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

- **Zone Dieri de Kanel et Matam**

Le déficit de protection constaté dans la zone Dièri de Matam et de Kanel appelle une action urgente afin de protéger les moyens d'existence et prévenir la malnutrition pour la période projetée. Il est ainsi recommandé d'assister les ménages en utilisant la modalité cash voucher ou transfert monétaire. En effet, les villages sont en général d'accès facile durant la période de déficit. En plus, il y a un bon réseau de boutiques villageoises, il y a la proximité des institutions financières et il existe une couverture relativement bonne des réseaux de téléphonie mobile. Par ailleurs, la récurrence des déficits dans cette zone couplée aux taux d'insécurité alimentaire élevés appelle à mettre en place des activités visant à renforcer la résilience des populations face aux chocs climatiques.

CONCLUSION

L'analyse des résultats est effectuée suite à la collecte des paramètres clés réalisée dans cinq (5) ZME. Il s'agit des ZME 3, 6, 11, 12, et 13 couvrant les départements de Matam, de Ranérou, de Tambacounda, de Ziguinchor, de Kolda, Sédhiou, Bignona et Goudomp etc. Compte tenu des résultats observés lors de la collecte des paramètres clés dans la zone du Matam Diéri. Il est recommandé un suivi de la situation des ménages afin d'alerter les autorités avant que ces ménages ne se mettent à développer des stratégies d'adaptations négatives. Ce suivi doit être effectué par les services déconcentrés de l'Etat à travers les comités régionaux et départementaux de suivi de sécurité alimentaire et des moyens d'existences. Il s'agira également :

- mettre en place un appui - conseil est nécessaire avec la synergie de tous les services techniques au niveau local.
- Promouvoir la modernisation de l'agriculture familiale, en allouant du matériel agricole au plus pauvres et en baissant d'avant les prix de la subvention des intrants agricoles ;
- Encourager le regroupement ou association économique sous forme de GIE afin de pouvoir accéder au crédit ;
- Proposer aux agriculteurs des semences dont les cycles sont adaptés à la réalité climatique de la zone et rendre ces semences accessibles ;
- Promouvoir des initiatives de crédit, mettre en système de warrantage surtout pour les petits producteurs qui sont généralement pauvres et vulnérables. En effet, Dans la perspective de diversifications des actifs communautaires, le warrantage semble être une nouvelle alternative qui présente de nombreux avantages dont l'auto-garantie du crédit, la sécurisation de la semence, le bénéfice du différentiel de prix entre la période de récolte et la période de soudure et la capacité d'acquiescer les intrants sans altérer le maigre budget du ménage ;

- Promouvoir les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour la création d'actifs durables et appuyer les initiatives de défense et de restauration de la fertilité des sols

VII- ANNEXE :

7.1- Tableau récapitulatif des valeurs des paramètres clés (spécification des problèmes)

Département de KANEL

Quantités		Prix	
Production agricole		Speculations	
Sorgho	-75%	Riz	-8%
		mais	-3%
		mil	-4%
Mil	-40%		
		Sorgho Vente	
Production animale		Betail	
Taille des Bovins au début de l'année	+1%	Bovins	+77%
Taille des Petits Ruminants au début de l'année	+3%	Caprins	+/-0%
Production journalière lait de vache	+/- 0%	Ovins	+/-0%
Vaches lactantes	+/- 0%		
Autres Sources		Autres Sources	
Main d'oeuvre agricole	-%	Main d'oeuvre agricole	-61%
Main d'oeuvre non agricole (Construction)	-32%	Main d'oeuvre non agricole (Construction)	-38%
Exode	-20%	Exode	+/-0%
Versement des exodants permanents	-20%	Auto-emploi	+/-0%
Auto-emploi	-20%	Petit commerce	-20%
Petit commerce	-20%	Produits non alimentaires achetés	

Département de Matam

Quantités		Prix	
Production agricole		Spéculations	
Sorgho	-84%	Riz	-8%
		mais	+2%
		mil	-5%
Mil	-23%		
		Sorgho Vente	
Production animale		Bétail	

Taille des Bovins au début de l'année	+1%	Bovins	+73%
Taille des Petits Ruminants au début de l'année	+3%	Caprins	+/-0%
Production journalière lait de vache	+/- 0%	Ovins	+/-0%
Vaches lactantes	+/- 0%		
Autres Sources		Autres Sources	
Main d'œuvre agricole	-%	Main d'oeuvre agricole	-61%
Main d'œuvre non agricole (Construction)	-32%	Main d'œuvre non agricole (Construction)	-38%
Exode	-20%	Exode	+/-0%
Versement des exodants permanents	-20%	Auto-emploi	+/-0%
Auto-emploi	-20%	Petit commerce	-20%
Petit commerce	-20%	Produits non alimentaires achetés	

7.2- Liste des Participants

FEUILLE DE PRESENCE DE L'ATELIER D'ANALYSE DES RESULTATS HEA (OUTCOME ANALYSIS) DU 22 AU 26 FEVRIER 2016

N°	PRENOM ET NOM	STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL
1	ALPHONSE SENE	DDE/MEPA	77 532 80 90	alfonsesene@yahoo.fr
2	Eric FRADIN	ACF	78 171 57 30	efradin@sn.acfspain.org
3	Seynabou Diouf MBOUP	DA	77 534 87 93	zenaboup2001@yahoo.fr
4	AMAR RACINE SOW	SECNSA	77 524 71 95	amarracinesow@secnsa.sn
5	MOUSSA NIANG	CSA	77 546 50 53	moussniang@hahoo.fr
6	MOUSTAPHA NIANG	DAPSA	77 656 50 45	tafadaps@yahoo.fr
7	SIRE DABO	DEFCCS	77 538 80 53	mamisire@yahoo.fr
8	ALPHA BAH	CEP/MPPEM	77 636 81 06	bahdaf@gmail.com
9	SALIOU FAYE	SECNSA	77 214 58 74	salioufaye@secnsa.sn
10	PAPE MAMBODJI FALL	ANACIM	77 655 74 47	mambodj.fall@anacim.sn
11	MODJI SARR FALL	DHORT/MAER	77 545 40 00	modjissarrfall@gmail.com
12	ABDOULAYE DJIBRIL DIALLO	CONSEILLER SECNSA	78 457 58 47	addiallo1975@yahoo.fr
13	ROSE SAGNA	CARITAS SENEGAL	77 406 41 44	Sagna.rose@gmail.com
14	Bachir COLY	DIREL/MEPA	77 720 21 11	elbachir23@yahoo.fr
15	MOUSSA GUEYE	SECNSA /CGT HEA	77 803 32 71	moussagueye@secnsa.sn
16	AIME LUKELO	OXFAM Bureau Régional	77 250 10 90	alukelo@oxfamintermon.org
17	CHEIKH SADIBOU PENE	SECNSA	77 55746 76	cheikhsadiboupene@secnsa.sn
18	DIABA BA	PAM	78 635 86 37	diaba.ba@wfp.org
19	ALIOUNE SALL	ANSND	77 690 64 70	ext.alioune.sall@ansd.sn
20	EMILIE PASQUET	SAVE THE CHILDREN	77 740 89 79	emiliepasquet@savethechildren.org
21	LAURA SWIFT	SAVE THE CHILDREN	77 740 82 70	l.swift@savethechildren.org.uk
22	Mme Faye Aurélie DIATTA	SECNSA	77 659 01 79	aureliediatta@secnsa.sn
23	PATRICK REBOUD	DVE		patrick.reboud@
24	ELIZABETH COATES	ONG BROOKE	77 381 66 74	elizabeth.coates@thebrooksenegal.org
25	DAME SOM	DIREL/MEPA	77 566 49 47	damesow@hotmail.com
26	MAMADOU KANDE	Ministère de l'Environnement	77 658 18 52	kalaldi@hotmail.com
27	IBRAHIMA DIENG	UCSPE/DGPPE/MEFP	77 645 77 94	idieng@ucspe.sn
28	SALIOU DIOP	DP/DEGPPE/MEFP	77 645 73 93	ousali85@hotmail.com
29	FATIMATA SOUMARE NDIAYE	BACDI	77 740 82 80	fatimata.ndiaye@bacdi.org
30	DIERY GAYE	CNCR	77 911 76 40	dierygaye2005@yahoo.fr
31	SOULEYMANE MBALLO	MPE M (DAM)	77 576 62 00	souleymanemballo03@yahoo.fr
32	ABDOU MALAM DODO	SCI	78 638 07 46	abdou.malam@savethechildren.org



Cette étude a été réalisée grâce aux financements du Bureau de l'USAID pour les secours d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger (OFDA).

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'analyse des résultats, veuillez contacter :

- Save the Children, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre
- Programme Alimentaire Mondial/Représentation du SENEGAL
- Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA)

www.hea-sahel.org

